





HONORAIRES D'AGENCE:



- > Honoraires calculés sur la sur la base du prix de vente.
- Barèmes applicable par tranche de prix pour toute transaction à dater du 01/10/2022.
- Conformément à l'arrêt du 29 juin 1990 relatif à la publicité des prix pratiqués par les professionnels de l'immobilier.
- Les honoraires sont inclus dans le prix de vente et son à la charge du vendeur, sauf stipulations contraires prévue au mandat.